

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :** Mairie de DIEULOUARD, Contact : Mairie de Dieulouard, à l'attention de M. POIRSON Henri, 8 rue Saint Laurent, F - 54380 Dieulouard, Tél : 0383236890, Email : f.futol@dieulouard.fr, Fax : 0383235718

**Adresse(s) internet :** <http://www.dieulouard.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition**

**dynamique) peuvent être obtenus :** Mairie de Dieulouard, Contact : Direction Générale de Dieulouard, à l'attention de M. Futol Fabrice, 8 rue Saint Laurent, F - 54380 Dieulouard, Tél : 0383236890, Email : f.futol@dieulouard.fr, Fax : 0383236698, URL :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2010\\_gjVs1KR\\_cc](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_gjVs1KR_cc)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :** Point(s) de contact susmentionné(s)

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :** Collectivité territoriale

Services généraux des administrations publiques - Autre : Collectivité territoriale.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

### SECTION II : OBJET DU MARCHE

#### II.1) Description

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** Marché n°57/2010

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services :** Travaux

Exécution

Code NUTS : FR411

**II.1.3) L'avis implique :** un marché public

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :**

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats :** Travaux de requalification du secteur place des Moines (réseaux secs et humides, aménagements qualitatifs de voirie)

**II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) :** 45233120, 45232130, 45231110

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui

**II.1.8) Division en lots :** Non

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :** Non

#### II.2) Quantité ou étendue du marché

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :** Travaux de réfection des réseaux humides (eau potable, eau pluviale, assainissement), enfouissement des réseaux secs (lignes électriques et téléphoniques aériennes), travaux d'éclairage public, aménagements paysagers

**II.2.2) Options :** Non

#### II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

**Durée du marché ou délai d'exécution** : 8 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) Conditions relatives au contrat**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés** : En application de l'article 101 du Code des Marchés Publics, une retenue de garantie de 5% sera appliquée sur le montant total T.T.C. du marché.

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : Le financement des marchés et les dépenses qui en résultent sont assurés par le budget de la collectivité. Les paiements sont effectués selon les dispositions du Titre IV du Code des Marchés Publics français et selon les règles de la comptabilité publique. Délai de paiement des factures à compter de la date de réception des factures : 30 jours

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : Les candidats peuvent présenter leur candidature individuellement, à condition de disposer de l'ensemble des moyens et des compétences requises pour l'exécution de l'ensemble des travaux avec son personnel et ses matériels, ou sous la forme d'un groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur et sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence.

Conformément à l'article 51-VI du Code des Marchés Publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

**III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières** : Oui

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise choisie, quelle qu'elle soit, est invitée, pour l'exécution du marché, à proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficulté sociale (ex : personnes allocataires du revenu minimum d'insertion, ...). Cette clause d'insertion par l'activité économique est obligatoire.

### **III.2) Conditions de participation**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les renseignements demandés sont ceux figurant aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics français et mentionnés dans le règlement de consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : DC4, DC5 disponibles à l'adresse suivante <http://minefe.gouv.fr>

Critères de sélection des candidatures appréciés au regard des documents visés ci-avant :

- garanties et capacités professionnelles, techniques et financières ;
- références et/ou qualifications professionnelles pour des travaux de même nature.

**III.2.2) Capacité économique et financière**

**III.2.3) Capacité technique**

**III.2.4) Marchés réservés** : Non

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) Type de procédure**

**IV.1.1) Type de procédure** : Ouverte

**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer** :

**IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue** :

### **IV.2) Critères d'attribution**

**IV.2.1) Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Prix des prestations : 50%
2. Valeur technique de l'offre : 40%
3. Délai d'exécution : 10%

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :** Non

**IV.3) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :** Marché n°57/2010

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :** Non

**IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif**

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 22/11/2010 à 12 h 00

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** Français.

**IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres**

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :**

**VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :**

**VI.3) Autres informations :** Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

**VI.4) Procédures de recours**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nancy, 5 place Carrière CO 38, 54036 Nancy cedex, Tél : 0383174343. E-mail : [greffe.tanancy@juradm.fr](mailto:greffe.tanancy@juradm.fr). Fax : 0383174350

**VI.4.2) Introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique - recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification de l'acte faisant grief, susceptible d'être assorti d'un référé suspension. Recours par un concurrent évincé, contre le contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adéquate sur l'attribution du marché (CE 16.7.2007 Société Tropic).

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

**VI.5) Date d'envoi du présent avis :** 22 octobre 2010